

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 29 janvier 2009 à 20 h 30**

**Absents excusés :**

Maurice JOUENNE, qui a donné procuration à Maurice Rocklin

Julien HANTZ, qui a donné procuration à André Louis.

Monsieur le Maire, René Poirson, ouvre la séance à 20 h 30 et demande une minute de silence suite au décès de Madame FANTONI.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2008 ainsi que l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité des présents.

**DÉLÉGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Droit de préemption urbain**

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Christian Genin

Notaire à Remiremont concernant la vente

d'un immeuble sis 154 impasse de la Grande Goutte

appartenant à Mr et Mme Houillon Dominique

Superficie 808 m<sup>2</sup>

Prix de vente : 160 000 €

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Me Michel Marion ,

Notaire à Remiremont concernant la vente

d'un immeuble sis 1036 rue de la Proye

appartenant à Mr et Mme Pascal GREMILLET

Superficie 2358 m<sup>2</sup>

Prix de vente : 220 000 €

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Me Michel Marion ,

Notaire à Remiremont concernant la vente

d'un immeuble sis 7 rue des Granges de Franould

appartenant à Mr et Mme Gilles LAHURTE :

- Superficie 45 m<sup>2</sup>

Prix de vente : 59 000 €

- Superficie 7a 57

Prix de vente 20 000 :€

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Me Christian Genin

Notaire à Remiremont concernant la vente

d'un terrain sis lieudit « Devant la Ville »

appartenant à Mme Grosjean Andrée

Superficie 240 m<sup>2</sup>

Prix de vente : 4 800 €

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Me Nathalie LOUIS-DASSE

Notaire à Remiremont concernant la vente

d'un terrain sis lieudit « Devant la Ville »

appartenant à Mr Jean Marc PIERRE  
Superficie 309 m2  
Prix de vente : 7 725 €

Déclaration d'intention d'aliéner présentée par Me Michel Marion ,  
Notaire à Remiremont concernant la vente  
d'un terrain en indivision sis 61 rue de Xonvillers  
appartenant à Mme Josiane MARANGEL  
Superficie 2015 m2  
Prix de vente : 5 € le m2

La Municipalité n'exerce aucun droit de préemption.

### **Placement de trésorerie**

Monsieur le Maire fait part de la situation.  
Placement de fonds pour un montant de 400 000 €  
Durée 6 mois à partir de 7 décembre 2008  
En compte à terme des collectivités locales

### **Marche d'étude d'aménagement du lotissement dénommé « les Blés d'Or »**

#### **Marché de maîtrise d'œuvre**

Marché attribué au groupement d'entreprises :  
Mr THIERRY WEILL  
5 rue Haute - 54340 POMPEY

SOCIETE LORRAINE D'INGENIERIE SAS

Parc Saint Jacques II ; 1 rue Paul Langevin - 54320 MAXEVILLE

pour le montant de son offre s'élevant à 29 540 € HT soit 35 329,84 € TTC .  
SLI est le mandataire du groupement

### **Révision du PLU**

Marché attribué à :  
G2C ENVIRONNEMENT  
22 rue de la Sapinière - 54520 LAXOU

pour le montant de son offre s'élevant à 27 752 € HT soit 33 191,39 € TTC

## **AFFAIRES COMMUNALES**

### **1. Ressources Humaines**

Marcel Michel informe l'assemblée que le contrat de Monsieur Yves DURAND est reconduit jusqu'à fin mars.

### **2. Finances et Affaires Economiques**

Monsieur le Maire expose les faits

### **Budget du service des Eaux**

Utilisation des crédits « dépenses imprévues »

Régularisations budgétaires des impayés pour les débiteurs prélevés pour le paiement des factures d'eau de 2007

Mandat au compte 673 pour 554,26 € ( ce crédit n'étant pas prévu il faut donc faire un prélèvement sur les dépenses imprévues) et titres pour la même somme au 70111 pour la mise en recouvrement de ces impayés.

### **Implantation d'entreprises**

Le fait que la Société SAGRAM ne libère pas le site de la Breuche handicape la commune qui, de ce fait ne peut ouvrir la Zone à des entreprises à la recherche de points d'installations

### **Zone Industrielle**

Monsieur le Maire fait le point du contentieux avec la Société SAGRAM

### **Indemnités de Conseils et de Budget**

Monsieur le Maire précise que l'indemnité est de 600 € par an. La délibération se fait à chaque changement de Receveur Percepteur du Trésor Public.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser cette indemnité.

## **3. Gestion et entretien du patrimoine**

### **Point de situation : Les Blés d'Or et Modification et révision du PLU**

Monsieur le Maire fait le point de la situation.

### **Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle l'objectif et explique le règlement des coûts et des répartitions.

#### *Zonage d'assainissement :*

L'enquête publique a eu lieu du 4 novembre au 4 décembre 2008.

Conclusions de Mr Lalevée, Commissaire enquêteur

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le zonage d'assainissement

#### *Conduite intercommunale Vecoux-Dommartin :*

Monsieur le Maire fait le point de la situation

### **Forêt communale**

Monsieur GENAY relate le compte rendu de la Commission Communale des forêts des 7 et 24 janvier 2009 et propose de ne pas supprimer les « affouages », entendu que ceux-ci proviennent de « chutes » issues des abattages, ou des nécessités d'entretien en forêts. Monsieur le Maire propose qu'en aucun cas il ne sera procédé à certains abattages inutiles pour alimenter ces « chutes ».

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'assiette des coupes proposée par l'ONF.

## **4. Sport Loisirs et Culture**

### **Bulletin Municipal**

Monsieur Rocklin précise que ce dernier sera remis par les soins de la Poste dans chaque boîte aux lettres.

### **Site internet de la commune**

Monsieur Rocklin indique que le site est officiellement en ligne sur :

[www.dommartin-les-remiremont.fr](http://www.dommartin-les-remiremont.fr)

Ce site est une mine d'informations (Découvrir le village – Vivre au village - Vie municipale – Environnement – Vie associative – Mairie virtuelle). Il permet de dialoguer, d'amener vos idées et vos propositions.

### **Partenariat Office du Tourisme de Remiremont**

Monsieur Rocklin relate le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2008

Points essentiels : la Commune n'est pas représentée au bureau de l'EPIC.

La Commune est en contrat annuel, il est entendu qu'elle renouvellera celui-ci en fonction des résultats tangibles obtenus.

### **Conseil Municipal des Enfants**

Le devoir de mémoire n'est pas qu'une affaire d'adultes. Les enfants en sont aussi les dépositaires. C'est pourquoi il leur sera demandé de participer à l'organisation des manifestations. Ce sera le 11 Novembre.

Monsieur BUTZ rappelle la visite des maisons illuminées qui s'est effectuée les 27 et 30 décembre 2008. Les gagnants déjà informés de ces résultats sont : Mme Boyer Rachel et Mr Lecoanet Bruno -175 rue de la Forêt – Mr et Mme Benoît Stéphane – 1080 Rue des Fêches – Mr Pavot Serge – 20 rue des Granges de Franould. –La remise des prix aura lieu le Vendredi 6 février à 18 h30 à la salle des mariages.

### **Ludothèque de Remiremont**

Monsieur Butz précise que la demande pour une après midi ludique n'a pas été retenue car trop onéreuse. Par contre un projet d'une demi-journée par mois, le samedi en présence des parents est à l'étude. Une première séance gratuite « test » est proposée le samedi 28 février de 9 h 30 à 11 h 30. A l'issue de celle-ci les parents seront consultés. En fonction des résultats le CCAS décidera de la suite de son engagement ultérieur.

Ce projet est l'affaire de tous, le concours des parents (y compris financier) est indispensable, il est conjoint avec les efforts fait par la collectivité.

### **Maison des Associations**

Monsieur Michel informe l'assemblée que tout est en marche (voit site internet) et que la fréquentation d'occupation des salles est importante.

### **Conservation du Patrimoine**

Monsieur le Maire propose des adaptations au projet touchant à l'amélioration du Musée. La décision interviendra après qu'une rencontre ait eu lieu avec l'association Saint-Laurent.

### **Téléthon**

Monsieur BUTZ relate les faits de cette journée : 874,66 € ont été récoltés avec la participation de: l'école maternelle, élémentaire, les conscrits de la classe 2011, le conseil municipal des enfants, Mme Elisabeth Amet, le club informatique, l'association familiale, le club des Genévriers du MAY. Monsieur BUTZ aimerait pour l'année 2009 trouver des activités supplémentaires.

## **5. Social**

### **Aide à la personne**

#### **Chauffage :**

Les dispositions relatives à la distribution de bons de chauffage (fuel) au profit des personnes y ayant droit ont été appliquées dans des conditions satisfaisantes.

### **Avance du C.C.A.S :**

Monsieur Lallemand précise que les aides d'urgences délivrées en Mairie aux personnes en difficultés sont toujours à priori une avance remboursable. Lors de ces réunions le CCAS décide définitivement si elles doivent l'être. En cas de désaccord tout sera fait pour que le bénéficiaire les rembourse quitte à le poursuivre.

### **Affaires Scolaires**

Monsieur le Maire lit le compte rendu suite à la rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et précise qu'aucune classe ne sera fermée pour la rentrée 2009. Monsieur le Maire rappelle que rien n'est pour autant acquis pour les années suivantes (voir bulletin municipal).

### **Service minimum dans les écoles en cas de grève :**

Monsieur le Maire expose les faits et demande qu'une rémunération de 15 € de l'heure soit perçue par les vacataires sur les sommes versées par l'Etat.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la somme de 15 €

## **6. Gestion Emploi des moyens techniques**

### **Travaux en cours**

Monsieur Salzeber précise que le chalet vert a été remis en état suite à un acte de vandalisme.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **1. Communauté de Communes**

Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 17 décembre 2008

La réception des travaux de la bibliothèque-médiathèque se poursuit.

### **2. Syndicats intercommunaux**

#### **Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées**

Monsieur Lallemand donne le compte rendu de la réunion du comité syndical du 2 décembre 2008 et précise que les statuts ont été modifiés. Cette adaptation exclut les chambres consulaires. Elle a pour effet de créer un syndicat mixte fermé qui ouvre droit à une indemnité au profit du bureau. Il est regrettable que les chambres consulaires soient exclues du syndicat.

#### **SIVOM**

Monsieur Lallemand donne le compte rendu de la réunion du 19 Novembre 2008

Modification des statuts (enseignement des langues vivantes )

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification.

#### **Syndicat Intercommunal d'Épuration du Haut des Rangs**

Compte rendu de la réunion du 10 décembre 2008

#### **Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges**

Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2008

Demandes d'adhésion et de retraits de plusieurs collectivités.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les adhésions proposées par le Syndicat.

### **Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif**

Demandes d'adhésion et de retrait de plusieurs collectivités.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion proposée par le Syndicat par 18 voix pour et une abstention.

### **Syndicat Mixte départemental d'Electricité des Vosges**

Monsieur le Maire donne le Compte rendu de la réunion du 1/12/2008

#### **Voie verte**

Compte rendu de la réunion du 19/11

Un projet de construction d'un circuit touristique de roller (ancienne gare de VAGNEY) est exposé.

Le conseil est intéressé par l'étude en cours. Il en attend le résultat.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **Chalets forestiers**

Monsieur Louis en charge de leur surveillance déplore les dégâts occasionnés par des vandales.

### **Plan de prévention des risques « inondations »**

Le PPRI de la Moselle-Amont a été approuvé par arrêté préfectoral du 18 novembre 2008.

Ce plan est consultable en Mairie.

### **Recensement de la population**

Résultats : 1853 habitants au recensement précédent – 1903 habitants au dernier.

### **Ancien matériel Sapeurs Pompiers**

Don à l'Association SPSP88 de Golbey

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, sous réserve qu'en cas de dissolution du musée des matériels (2 pompes à bras et une motopompe) reviennent à la Commune. Un contrat sera rédigé en ce sens.

### **Vaisselle du Comité d'accueil Vermeil**

Don à la commune

L'ordre du jour étant terminé Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30.

A Dommartin-les-Remiremont le 5 février 2009

*La secrétaire  
Marie-Odile Lambotte*